



OCIRT
Médecin inspectrice du travail
Case postale 64
1211 Genève 8

Genève, juin 2025

Mesurer la température et l'humidité et évaluer la contrainte thermique

Mesure des facteurs d'ambiance thermique :

La contrainte thermique subie par les personnes travaillant à l'intérieur est le résultat de l'association de facteurs d'ambiance thermique (notamment la température de l'air et l'humidité dans les locaux de travail) et de facteurs liés aux conditions de travail (notamment l'intensité des efforts impliqués dans l'activité exercée, l'habillement et l'équipement de travail portés).

L'évaluation de la contrainte thermique permet d'estimer le risque pour les personnes concernées de présenter des effets de l'exposition aux fortes chaleurs, en particulier des problèmes de santé liés à l'augmentation de la température corporelle (comme le risque d'un coup de chaleur). Plus élevé est le niveau de contrainte thermique, plus élevé est le risque d'un coup de chaleur.

La prévision locale effectuée par MétéoSuisse par NPA (code postal) sur la page <https://www.meteosuisse.admin.ch/#tab=forecast-map> et l'aperçu de la prévision sur 8 jours, vous permettent d'anticiper les situations de fortes chaleurs et, ainsi, de planifier les mesures adaptées à ces situations.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'évaluer la contrainte thermique des personnes travaillant à l'intérieur d'un bâtiment, les conditions existantes dans les locaux de travail doivent être prises en compte. De cette façon, vous devez mesurer la température de l'air et l'humidité relative de l'air dans la place de travail.

Par la suite, en suivant les recommandations des documents du SECO « Travailler à l'intérieur en période de forte chaleur ... Attention ! » disponible sur la page

<https://www.ge.ch/document/9641/annexe/file/44869> et « Travailler dans des bureaux en période de forte chaleur » disponible sur la page [44870](#) vous pourrez évaluer les risques pour vos employés et mettre en œuvre les mesures appropriées en fonction de l'évolution de la situation à l'intérieur.

Comment effectuer les mesures ?

La température de l'air et l'humidité relative de l'air dans les locaux peuvent être mesurées par un thermomètre dit de précision et un hygromètre.

Des thermo-hygromètres plus simples d'utilisation et facilement maniables sont à disposition dans le marché. MAIS ATTENTION : La précision de tous les thermomètres utilisés (associés ou non à un hygromètre) doit être de $\pm 1^{\circ}\text{C}$ de température et de tous les hygromètres utilisés (associés ou non à un thermomètre) doit être de $\pm 3 \%$ d'humidité relative.

Recommandations à suivre pour une mesure adéquate :

1. avant de lire les données mesurées, attendre pendant 5 à 10 min que les capteurs des appareils de mesure (thermomètre, hygromètre) se soient adaptés à l'environnement ;
2. évitez l'ensoleillement direct sur les appareils de mesure ;
3. évitez les endroits soumis à un flux d'air fort provenant du système de ventilation ;
4. placez le thermomètre à hauteur du poste de travail (environ 1,5 mètre pour un poste de travail debout et 1 mètre pour un poste de travail assis) ;
5. notez les valeurs mesurées.

Afin de pouvoir bien estimer la contrainte thermique de votre personnel, effectuez les mesures en début de la journée de travail et répétez les mesures pendant les heures les plus chaudes de l'après-midi, par exemple vers 15h00.

N'oubliez pas que pour évaluer la contrainte thermique vous devez prendre en compte l'intensité du travail et l'habillement de la personne concernée. Cela vous permettra de mettre en œuvre des mesures adéquates de prévention des risques des fortes chaleurs pour la santé et la sécurité au travail de vos employés.